



LAFARGE GRANULATS OUEST

Sablière du Moulin Communes de Radenac et Moréac (56)



Date de création	: 1975
Arrêté Préfectoral d'exploiter	: 7 décembre 1992 et 24 juillet 2008
Surface autorisée	: 102 ha
Production annuelle moyenne	: 250 000 tonnes/an
Matériaux produits	: Sable 0/4 et graviers roulés : 4/10 et 8/16
Effectif	: 9 personnes
Charte environnement UNICEM	: Validation du niveau 4/4 le 11/07/2007 Confirmé le 25/11/2010

Située sur les communes de Radenac et Moréac (56), la sablière du Moulin produit et commercialise des granulats constitués essentiellement de sables roulés lavés de type pliocène. Compte tenu de leurs spécificités, ces sables sont à ce jour indispensables pour la fabrication de bétons de qualité et pour la préfabrication d'éléments divers en béton. Les principaux clients sont les centrales à béton, les usines de préfabrication, les plate-formes de négoce, ainsi que de nombreux artisans maçons et carreleurs.

Histoire de la sablière

Le gisement exploité par la sablière du Moulin concerne un bassin sédimentaire, orienté Est-Ouest, formé de sables rouges datant du Pliocène (2 à 5 millions d'années). Ce gisement a fait l'objet de diverses extractions sur les communes de Pleugriffet, Radenac et Moréac depuis 1975.

La sablière du Moulin à Radenac est rachetée en janvier 2005 par la société Lafarge Granulats Ouest. Aussitôt, l'exploitation est repensée et une nouvelle unité de traitement voit le jour : la sablière peut alors répondre aux attentes de la clientèle en améliorant et en étoffant la palette de ses produits.

Une exploitation à ciel ouvert

Le matériau exploité est le sable du Pliocène. Chaque phase d'exploitation, au fur et à mesure de l'avancement, commence par une phase de découverte des terres végétales et des stériles, avant l'extraction du « tout-venant ». Ce gisement de sable est exploité hors d'eau à l'aide d'une chargeuse.

Actuellement, le gisement exploité est situé sur la commune de Moréac (56). Le « tout-venant » est transporté par des bandes transporteuses qui vont le convoier silencieusement sur 3 km jusqu'à l'installation de traitement sur la commune de Radenac. Un passage sous la route départementale de Radenac à Régigny a été réalisé pour permettre ce transport.

L'installation de concassage-criblage-lavage est destinée à débourber et à classer par tranches granulométriques le matériau sablo-graveleux extrait. Le but est d'obtenir des gravillons et des sables propres débarrassés de l'argile que contient le gisement.



Le niveau 4/4 de la Charte Environnement

Le projet final de remise en état prévoit majoritairement un réaménagement en prairies et en terrains agricoles. Il consistera également en la création et le maintien de plans d'eau, au développement d'une saulaie et à la mise en œuvre d'aménagements pour favoriser la biodiversité et la découverte du site (sentiers piétons).

L'ensemble des aménagements sera réalisé afin de conserver et de pérenniser la majeure partie des intérêts et potentialités écologiques du site actuellement présent.

Depuis plusieurs années, une concertation a été établie avec les agriculteurs locaux pour améliorer et favoriser **la remise en production agricole** des terrains de carrière réaménagés (réaménagement coordonné à l'exploitation).

Chaque site et chaque région ayant ses propres caractéristiques et chaque terrain étant unique, une sensibilisation locale au niveau des agriculteurs a été réalisée, avec un expert agricole. Des conseils ont pu être prodigués pour déterminer les pratiques agricoles à adapter : travaux de décompactations préalable de sols, choix des cultures, mise en place d'un couvert végétal...



Depuis 2008, dans le cadre du programme SPOL (Suivi des Populations d'Oiseaux Locaux) mis en œuvre par le CRBPO (Centre de Recherches par le Bagueage des Populations d'Oiseaux), des opérations de comptage et de baguage **d'hirondelle de rivage** (*Riparia riparia*) se déroulent annuellement sur la sablière du Moulin au niveau des fronts de taille de l'exploitation.

Chaque année, il y a entre deux et trois périodes de nidification (en fonction des conditions météorologiques), avant leur départ vers le grand Sud (l'Afrique) fin août. Dès leur apparition au niveau de l'extraction (début avril), un ou plusieurs fronts de taille sont non exploités durant toute la période de leur présence.



Une sensibilisation du personnel du site mais également des riverains et des élèves de l'école primaire Saint-Louis de Radenac a été réalisée en 2009 et en 2010 sur la biodiversité présente et générée par l'activité de la sablière (hirondelles de rivages, amphibiens, odonates, flores pionnières...).

Par ailleurs, en 2010, les 18 et 19 septembre, Lafarge Granulats Ouest a organisé, en partenariat avec la Mairie de Radenac, un événement sur le thème "Patrimoine géologique de Radenac". Ce dernier s'est décliné en deux événements forts :

- **une visite guidée ouverte à tous de la sablière de Radenac** par Christophe Noblet, membre de la Société Géologique et Minéralogique de Bretagne (SGMB), sur la richesse géologique du site de Radenac et la particularité du sable du Pliocène : "un retour dans le passé de 5 millions d'années".
- **une exposition dans la Chapelle St Fiacre**, monument classé de Radenac, sur différents thèmes : le gisement de sable du Pliocène (origine géologique, provenance, mode de dépôt...), l'activité de la sablière du Moulin (extraction, traitement, commercialisation, réaménagement des terrains...) et la biodiversité présente sur le site, sur les fronts de taille sableux (hirondelle de rivage) et sur les substrats sableux (insectes et flore).

La sablière du Moulin a obtenu le niveau 4/4 de la Charte Environnement en juillet 2007 et son renouvellement en novembre 2010.

CONTACT :

LAFARGE GRANULATS OUEST

Alice Moreaux – Responsable Foncier-Environnement

ZI du Rohu – Rue Victor Schoelcher

56600 Lorient

Tél : 02 97 88 12 52 / 06 86 07 51 61

Email : alice.moreaux@lafarge.com

Site internet : www.lafarge-granulats.fr